



## Synthèse des données 2021 de toxicovigilance

### Augmentation du nombre d'appels aux centres antipoison<sup>1</sup> qui a plus que doublé par rapport à 2020

Ce sont **303 dossiers** qui ont été analysés pour 2021 *versus* 134 en 2020.

Les régions les plus concernées étaient l'Île de France (31%), les Hauts-de-France (12.5%) et la Nouvelle Aquitaine (12.2%).

Il s'agissait de 187 hommes et de 116 femmes (sex-ratio = 1.6), d'âge médian de 21 ans, dont **16.6% de mineurs**.

### Résultats 2020 sur les cas rapportés des centres antipoison (CAP)

Les complications les plus fréquemment rapportées sont les **atteintes neurologiques** et **neuromusculaires** (près de **65%** des symptômes déclarés). Viennent ensuite d'autres symptômes en proportion plus faible mais toujours de mêmes classes comparées aux données de 2020 : des troubles **digestifs, psychiatriques, cardiovasculaires** et des symptômes plus généraux (asthénie, acouphène, etc.).

La typologie des différents symptômes varie selon le contexte de consommation (aigue ou chronique) de protoxyde d'azote, attestant de mécanismes physiopathologiques différents de l'intoxication selon l'usage :

- sur des prises aiguës : on trouve plus de troubles digestifs (nausées/vomissements), d'états asthéniques, de malaise avec perte de connaissance, des dyspnées avec notion d'oppression thoracique.
- lors de consommation chronique : les atteintes neurologiques prédominent et sont de gravité plus importante.

Bien que la proportion de **cas grave** semble stable comparée à 2020 (autour de **12%**), le nombre **d'atteinte médullaire a progressé** (26 cas de myélopathies dont 17 scléroses combinées de la moelle). Des **complications thromboemboliques** sont rapportées, aussi bien dans un contexte de consommation aigue que chronique : des thrombophlébites cérébrales, des thromboses veineuses profondes et des embolies pulmonaires.

D'autres événements d'intérêt sont à mentionner : des **cas de brûlures thermiques cutanéomuqueuses, d'abus et dépendance** au N<sub>2</sub>O, de **soumission chimique potentielle** ou encore **d'accident de la voie publique** sous l'emprise du N<sub>2</sub>O.

Un fait préoccupant est enfin le recours plus fréquemment rapporté à une **auto-médication par vitamine B12** par les usagers.

<sup>1</sup> Les centres antipoison (CAP) correspondent au réseau de toxicovigilance

